



Cély

en Bière

Mairie de Cély-en-Bière

15 rue de la Mairie
77930 Cély

Standard : **01 64 14 24 34**

Mail : commune@cely.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au jeudi
8h30 à 12h30
et 13h30 à 17h00
vendredi : 8h30 à 13h30

La mairie est fermée le
MERCREDI

LE COURRIER CELYSIEN
Les Actions des Elus

Cély-en-Bière – Octobre 2021

Chères Célysiennes, Chers Célysiens,

La Commission Communication est heureuse de vous présenter les actions des élus et les actualités de notre Village.

Commission Vie Scolaire et Péri-scolaire

Nous souhaitons la bienvenue à l'équipe enseignante, en partie renouvelée, de l'école Amans Alexis Monteil, ainsi qu'à sa nouvelle directrice Madame Valérie DROMIGNY. Nous les assurons de notre soutien tout au long de l'année scolaire 2021-2022.

Vendredi 03 septembre, au nom du conseil municipal, Monsieur le Maire Francis GUERRIER, a offert à chaque élève du cours préparatoire, un dictionnaire pour leur passage en cycle élémentaire, en présence de Mesdames DROMIGNY et BESNARD.

En ce début d'année scolaire, nous avons renouvelé notre partenariat avec le Golf de Cély en finalisant avec Monsieur BOULET, son Directeur et Madame DROMIGNY, directrice de l'école, le projet de 6 séances d'initiation au golf pour les élèves de CM1 et CM2.

Commission Entretien du Village - Travaux

Voirie et Réseaux :

Réfection : Il a été procédé à la réfection complète de la bande de roulement sur la RD 372 entre Cély et Perthes. Ces travaux ont été réalisés du 20 au 23 septembre dernier et financés par le Département. ARD (Agence Routière Départementale).

Réaménagement : Un projet de voirie est à l'étude sur la route de Saint-Germain afin d'améliorer la sécurité routière et la circulation des piétons. Ces travaux se situeraient depuis l'abri bus jusqu'à la sortie du village vers Saint-Germain. Les informations concernant ce projet seront diffusées dès la décision de la réalisation.

Déjections canines : La commune faisant appel au civisme des Célysiens a installé des distributeurs de sacs pour déjections canines en cinq points du village.

- Devant l'abri bus, route de Fontainebleau, arrêt dénommé « Les Pâtis » en cours,
- Sur l'abri bus, place des Acacias, arrêt dénommé « Place » et pose d'un cendrier,
- Sur le mur de l'aire de jeux, en face de la salle du Conseil,
- Sur un mur du vestiaire sportif de la plaine de la Cantienne et pose d'un cendrier,
- Sur un mur de l'abri bus, route de Saint-Germain, arrêt dénommé « Château ».

Les propriétaires de nos amis les bêtes sont donc priés de se servir de ces sacs à chaque intervention de leurs gentils compagnons afin de respecter nos pelouses, trottoirs et caniveaux.

Dans le même souci de propreté du village, les cendriers ont été installés place des Acacias et sur la plaine de la Cantienne afin de recevoir tous mégots que l'on ne verra plus ainsi jetés à terre, pour plusieurs années de pollution.



Cély
en Bière

Espaces verts :

Les jeunes de l'IME (Institut Medico-Educatif) continuent de seconder les employés communaux sur les espaces verts. Encadrés de deux éducateurs responsables ils sont présents sur le terrain quatre jours par semaine, tous les mois.

Ramassage des poubelles et déchets : Tout nouvel habitant de Cély ou anciens Célysiens désireux d'obtenir une poubelle distribuée par le SMICTOM, peuvent contacter le : 0 800 133 895 où : smictom-fontainebleau.fr. Les poubelles demandées en fonction du nombre de résidents de l'habitation seront livrées à l'adresse indiquée par le propriétaire. Ce service est gratuit.

- Couvercle Bordeaux : poubelle ordinaire
- Couvercle Jaune : poubelle emballages
- Couvercle Marron : poubelle déchets verts

La collecte des déchets verts sera suspendue pendant les mois de **Janvier et Février**.

Bâtiments :

A l'école Amans Alexis Monteil, dans la classe de Madame BESSET, CE1-CE2, les éclairages des trois tableaux ainsi que les plafonniers ont été équipés d'éclairages LED.

Dans le village trois prises électriques sécurisées ont été installées :

- Près de la Mairie,
- Place des Acacias,
- Sur le transformateur, rue du Bois Beaudoin.

L'implantation de ces prises a pour but d'améliorer le confort des installations pour les brocantes et diverses manifestations et permettre d'illuminer trois sapins sur ces différents sites au moment des fêtes de Noël.

A propos de l'éclairage urbain :

Merci de nous signaler si vous le constatez, toutes anomalies de fonctionnement de l'éclairage public par téléphone 01 64 14 24 34 ou bien par courriel : commune@cely.fr en indiquant les coordonnées du ou des candélabres repérés défectueux (étiquette métallique numérotée). L'intervention de réparation en sera plus efficace.

Commission Animation du Village

Sport : Ainsi que nous l'avions annoncé en mai dernier, le boulodrome de la plaine de la Cantienne a été réalisé fin août et attend désormais tous les amateurs de pétanque.

En ce qui concerne le tennis, il a été procédé à un démaillage de l'un des terrains qui est réservé à ce sport. Une réfection totale de ce terrain est en cours afin que les joueurs puissent pratiquer leur sport dans les meilleures conditions.

L'association compte environ 25 adhérents et espère en accueillir davantage.

Pour s'inscrire : tc.cely@gmail.com

Attention : Tous les sportifs de l'aire de jeux de la plaine de la Cantienne sont invités à respecter les propriétés environnantes et ne pas y pénétrer pour récupérer les balles et ballons perdus. Ils en sont remerciés d'avance.

Jeunesse :

Cadeau de Noël 2021 : A tous les ados de 12 à 17 ans habitant Cély :

Afin de vous remettre votre cadeau de Noël, merci de bien vouloir communiquer à la Mairie au 01 64 14 24 34 ou par mail commune@cely.fr (en précisant l'objet : cadeau de Noël ados) vos noms, prénoms, date de naissance et numéro de téléphone, avant le **15 novembre 2021**.

Début décembre vous serez informé de la date et du lieu de réception de votre cadeau.

Rendez-vous donc très bientôt.



Cély
en Bière

Sortie : La sortie initialement prévue cet automne pour les ados à malheureusement dû être annulée toujours pour cause de pandémie. Elle est de nouveau programmée en 2022. Toutes les informations seront communiquées en temps voulu.

Recensement militaire ou citoyen : Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser dans la mairie de la commune de son domicile. Son recensement fait, il en reçoit une attestation. Il doit la présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans et inscription pour le permis de conduire).

Pour obtenir plus d'informations :

www.service-public.fr/particuliers/vos_droits/f871

Séniors :

Bilan ateliers vitalités : Les ateliers vitalités basés sur l'interactivité se sont déroulés en juin dernier avec, et c'est dommage, un peu moins de participants que d'inscrits.

Parmi les différentes thématiques proposées sur la santé physique, l'exercice « Camille » (contrôle régulier du corps, des différents organes, des os et articulations), la nutrition et le sommeil, ont particulièrement intéressé les participants. Ceux-ci ont également apprécié l'implication gourmande du partenaire local.

A la suite du bilan récemment présenté par Ludivine HELLO l'animatrice, les participants ont souhaité la poursuite de ces ateliers notamment des ateliers Peps Euréka (mémoire) et BSI (Bien sur Internet). N'hésitez pas à vous manifester d'ores et déjà auprès de la Mairie si ces ateliers sont susceptibles de vous intéresser.

Veillez préciser Ateliers Séniors : 01 64 14 24 34 ou commune@cely.fr

Repas des aînés : Nos aînés, privés par la pandémie en 2020, du traditionnel repas offert par la Mairie, vont pouvoir, entourés du conseil municipal, se retrouver enfin. Nous leur donnons rendez-vous à 12 heures, le 05 décembre prochain au Golf de Cély, entrée route de Saint-Germain. La journée sera animée par un ancien Célyzien, Laurent FOULON, auteur, compositeur, interprète, très apprécié de nos aînés, lors d'une première prestation. Le pass sanitaire sera demandé à l'entrée.

Les aînés n'ayant pu participer à ce repas se verront offrir à leur domicile, un coffret gourmandise par les membres de la commission séniors, sous réserve de s'être manifestés.

Voyage des aînés : Le conseil municipal et la commission chargée du voyage des aînés sont désolés de n'avoir pu organiser cette journée traditionnelle de loisirs et de partage, très appréciée chaque année. L'épidémie de COVID étant en nette recul, nous avons bon espoir de nous retrouver aux beaux jours de l'année 2022.

Vous en serez informés dès que la date sera fixée.

Vélo - Loisir : Amoureux de la nature et du vélo, venez découvrir des endroits insolites autour de notre village. Monsieur BEOSIERE sera ravi de partager sa passion.

Toute personne intéressée peut s'adresser à la Mairie :

- Standard : 01 64 14 24 34

- Mail : commune@cely.fr

Appel à tous : La commission jeunesse et séniors est ouverte à toutes propositions d'activités afin que chacun soit acteur de l'animation du village. Le but de cet appel est intergénérationnel. Merci de bien vouloir déposer vos suggestions à l'accueil de la Mairie.



Cély
en Bière

Anniversaire : Monsieur Maurice DESNOUS est né à Cély le 12 août 1931. Nous avons fêté ses 90 ans.

Il est marié à Stéphanie GLAZ depuis 65 ans. Ils ont une fille Catherine JAPAUD et sont entourés de deux petites-filles et d'une arrière-petite-fille.

Maurice DESNOUS a travaillé à Corbeil en montage électrique, puis aux usines Leroy de Ponthierry et enfin 30 ans chez Everite (ciments et amiante) à Dammarie-les-Lys. Il nous a confié qu'il aimait beaucoup bricoler.

Nous lui souhaitons encore de belles années dans notre village.

Culture :

Blason et Logo : Sur ce Courrier Célyisien vous voyez aujourd'hui apparaître les nouveaux blason et logo de notre commune.

Ils représentent un travail commun et ont été choisis par l'ensemble du Conseil Municipal et les membres du personnel communal.

Le blason est inspiré de celui déjà existant et figurant sur la pierre située au milieu du sol de la salle du Conseil. Quatre qualificatifs ont été retenus pour les couleurs qui caractérisent la région, c'est-à-dire la pierre de grès, la rivière, la forêt et le rouge, clin d'œil à la cerise de Montmorency qui avait autrefois rendu célèbre notre village.

A l'avenir, vous verrez paraître, ces deux entités sur chaque nouveau courrier et autre missive.

Plaque commémorative : Une plaque en cuivre, portant le nom du peintre graveur Edouard Goerg (1893-1969) remplacera bientôt celle déjà apposée sur sa Maison – Atelier. Madame Francine GERMAK a accordé aimablement son autorisation au projet de la Mairie. Madame Caroline DELEPINE, graveur, ancienne élève de l'Ecole Boule travaille à la réalisation de cette œuvre qui rendra ainsi hommage à un grand artiste, célébrité de notre village.

AGENDA :

Passé :

- **Le 05 juin :** Deux groupes rassemblant une vingtaine de Célysiens ont participé à la balade découverte de Cély, passant par les lavoirs et différents points d'histoire ancienne et récente du village.

Découverte clôturée par un apéritif convivial organisé par le Comité des Loisirs, dans l'ancien cimetière à côté de l'église. Cette balade culturelle se renouvellera aux beaux jours 2022.

- **Le 05 septembre :** Reprise de la traditionnelle brocante, malgré les contraintes liées à la pandémie. Cette manifestation a rencontré un vif succès grâce au Comité des Loisirs et aux dynamiques bénévoles venus le rejoindre.

Prochaine édition 27 mars 2022.

- **Le 18 septembre :** Opération « Forêt Belle ». Après un bon petit déjeuner et deux heures de récolte fructueuse, une partie du Conseil Municipal actuel et ancien s'est retrouvée autour d'un pique-nique convivial. Merci à chacun des participants. Nous attendons avec confiance de plus nombreux adeptes de la défense de l'environnement afin de rendre notre village encore plus accueillant.

- **Le 09 octobre :** Autour de la commission sport soutenue par le Comité des Loisirs, les amoureux de la pétanque se sont retrouvés, heureux de découvrir le tout nouveau boulodrome. Une installation sportive supplémentaire pour le plus grand agrément de tous les Célysiens.

A venir :

- **11 novembre :** Anniversaire de l'Armistice de la guerre 1914 -1918. Cérémonie à 11 heures devant le monument aux morts, avec participation des enfants de l'école.



Cély
en Bière

THEATRE :

Le Festival du Hérisson :

- **19 novembre** : 21 heures BARBIZON, Espace Marc Jacquet « Crise de mères ».

- **20 novembre** : 21 heures CELY, salle Yves DETROYAT « La pédagogie de l'échec ».

- **21 novembre** : 15h30 CELY, salle Yve DETROYAT « Nos femmes ».

- **26 novembre** : 21 heures SAINT-SAUVEUR-SUR-ECOLE, salle communale « Vous qui passez sans me voir ».

- **27 novembre** : 21 heures à BOURRON-MARLOTTE, salle des fêtes « Potins d'enfer ».

- **28 novembre** : 15h30 BARBIZON, Espace Marc Jacquet « La chanson de l'éléphant ».

Prix adultes : 8 euros - moins de 18 ans 4 euros - moins de 12 ans gratuit

Mail : reservations@herisson77.com

Tél : 01 60 66 02 88

- **05 décembre** : 12 heures repas des aînés organisé par la commission des séniors, Golf de Cély, animation Laurent FOULON, auteur, compositeur, interprète.

Agenda 2022 :

- **09 janvier 2022** : Vœux du Maire à 11 heures salle Yves DETROYAT

- **27 mars 2022** : Brocante

- **10 avril 2022** : 1^{er} tour des élections présidentielles

- **24 avril 2022** : 2^{ème} tour des élections présidentielles

- **12 juin 2022** : 1^{er} tour des élections législatives

- **19 juin 2022** : 2^{ème} tour des élections législatives

Jeunes gens de 18 ans et nouveaux Célysiens, pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales.

ETAT CIVIL :

Naissances : Nous avons le plaisir d'accueillir depuis mai 2021, 4 nouveaux Célysiens.

Mariages : Monsieur MATHIS Nicolas et Madame LORBER Morgane, le 17 avril 2021
Monsieur THUAUDET Thierry et Madame DUMAS Delphine, le 03 juillet 2021
Monsieur TORRES Joaquim et Madame JOLLY Sandrine, le 10 juillet 2021
Monsieur FRANCISCO Jean-François et Madame TRILLAS Adeline, le 28 août 2021

Décès : Madame DELESQUE Rolande, le 09 juin 2021
Madame LAUMIER Marcelle, le 27 août 2021
Madame LE FUR Géraldine, le 13 septembre 2021

Ce courrier a été rédigé avec le concours de l'ensemble du Conseil Municipal.
Nous vous souhaitons bonne lecture.

(V. DESCHAMPS, C. QUERNE, N. BRULE, M. ARNOULT, C. CRUZ, G. GAUTIER, V. FAGES, J. LEBEGUE, J. RABIAN, G. PINHO, M. QUERNE, S. VANCON, A. RUSCH, S. LECERF).

